

Israël-Palestine : L'occupation ne dure que parce que le monde refuse d'agir.

Le texte qui suit est une transcription des remarques qu'avait préparées le directeur exécutif de l'ONG israélienne B'Tselem, Hagai El-Ad, et telles qu'il les a lues devant les membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies au cours d'une session spéciale de la "formule-Arrria" sur "Illégalité des colonies israéliennes : Obstacles à la paix et à la solution à deux Etats", à New York le 14 octobre 2016.

B'Tselem est une ONG qui a été créée en 1989 par des universitaires, des juristes, des journalistes et des membres du Parlement israélien (la Knesset) : le Centre israélien d'information sur les droits humains dans les Territoires occupés. Son nom est un mot hébreu qui veut dire littéralement « à l'image de ». Il apparaît deux fois dans un fameux verset du premier chapitre du premier livre de la Bible : Genèse 1,27 : « Dieu créa l'homme à son image (littéralement : à l'image de lui), à l'image de Dieu il le créa. » En hébreu, le mot est aussi utilisé comme synonyme de « dignité humaine ». L'objectif de B'Tselem, organisme connu et jusqu'à présent respecté en Israël, est d'informer et de sensibiliser l'opinion et les décideurs israéliens sur les violations des droits humains dans les Territoires occupés illégalement par Israël depuis la guerre de juin 1967. Afin que personne ne puisse dire un jour : « Je ne savais pas ».

Depuis ce 14 octobre, Hagai El-Ad est violemment pris à partie en Israël, où des politiques proposent de le destituer de sa nationalité israélienne comme « traître » à son pays. Voici donc le texte de son intervention.



Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de Sécurité,

Avant de commencer, je voudrais exprimer mes profonds remerciements pour l'occasion unique qui m'est donnée de prendre la parole devant cette assemblée distinguée et de m'adresser aux membres du Conseil de Sécurité des Nations unies.

Ce que je vais vous dire n'a pas pour objet de vous choquer. Mon propos est cependant de vous émouvoir.

Au cours des 49 années écoulées, et ce n'est pas fini, l'injustice connue sous le nom d'occupation de la Palestine et contrôle par Israël de la vie des Palestiniens à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, est devenue partie intégrante de l'ordre international. Le premier demi-siècle de cette réalité sera bientôt atteint. Au nom de B'Tselem, le Centre Israélien d'Information sur les Droits de l'homme dans les Territoires Occupés, je vous implore aujourd'hui de passer à l'action. A moins d'une action internationale décisive, ce qui sera fait n'aboutira à rien, si ce n'est à entrer dans la seconde moitié du premier siècle de l'occupation.

Mesdames et Messieurs,

Qu'est-ce que cela signifie, en termes concrets, que de passer 49 ans, c'est-à-dire une vie d'homme, sous régime militaire ? Quand la violence se déchaîne ou quand des incidents particuliers attirent l'attention du monde entier, vous avez un aperçu de certains aspects de ce qu'est la vie sous occupation. Mais qu'en est-il le reste du temps ? Qu'en est-il des nombreux jours "ordinaires" d'une occupation de 17.898 jours, qui se poursuit de plus belle ? Vivre sous régime militaire représente une violence invisible, bureaucratique, quotidienne. Cela signifie vivre sous un régime sans fin de demandes de permis, lequel contrôle la vie des Palestiniens depuis le berceau jusqu'au tombeau. Israël a la haute main sur l'état-civil ; Israël a la haute main sur les permis de travail ; Israël a la haute main sur qui peut voyager à l'étranger -- et qui ne le peut pas ; dans certains villages, Israël tient la liste de ceux qui peuvent se rendre dans le village et de qui est autorisé à cultiver telle parcelle. Il arrive parfois que les permis soient refusés ; les permis doivent toujours être renouvelés. Ainsi, à chaque inspiration, les Palestiniens inhalent l'occupation. A la moindre erreur, vous pouvez perdre votre liberté de mouvement, vos moyens de subsistance ou même la possibilité de vous marier et de construire une famille avec votre bien-aimée.

Pendant ce temps, présents partout, il y a les colonies et les colons. Ce sont des citoyens israéliens qui vivent, sans se cacher, dans une démocratie du premier monde qui, d'une certaine manière, n'existe que pour eux, au-delà des frontières de leur pays. Cette entreprise qui ne cesse de croître, bien qu'elle soit illégale, se retrouve partout, dans toute la Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les colonies entourent les agglomérations palestiniennes ainsi que les généreuses attributions de terres à leur pourtour, en vue de leur future expansion ou de la création de "zones spéciales de sécurité" ; elles se traduisent par des "checkpoints" pour les Palestiniens et des routes de contournement pour les colons ; elles se traduisent par la Barrière de Séparation et, en fin de compte, par la fragmentation de la Palestine en des centaines de communautés isolées qui flottent -- ou plutôt, devrais-je dire, qui s'enfoncent lentement dans une mer de domination israélienne. Qui pourrait mériter d'endurer de telles conditions pendant un demi-siècle ?

Mesdames et Messieurs,

Presque tous les aspects de cette réalité sont considérés comme légaux par Israël. La façon dont Israël contrôle la vie des Palestiniens est unique par l'attention précautionneuse que la puissance occupante accorde à la lettre de la loi, tout en étranglant l'esprit même. L'occupation a porté à une telle perfection l'art de diluer le *droit humanitaire international* et celui des *droits humains* qu'elle est parvenue à les vider virtuellement de leur sens. Quand les avocats militaires, les procureurs et les juges de la Cour Suprême ont fini de peaufiner les avis juridiques, tout ce qui reste, c'est l'injustice pure et simple.

Trouvez-moi un Palestinien mort dont il faut se débarrasser de l'assassinat pour garantir l'impunité [à son auteur], et vous trouverez un avis savant du procureur militaire.

Trouvez-moi les 100.000 Palestiniens dont on a ignoré et négligé l'existence de l'autre côté de la Barrière de Séparation érigée à l'intérieur de Jérusalem-Est, et je vous rappellerai que même une injustice aussi flagrante a été approuvée par avance par la Haute Cour d'Israël.

Trouvez-moi un lopin de terre palestinienne que vous voulez vous approprier, et l'Administration Civile vous fournira le matériel légal taillé sur mesure -- bien entendu, tout cela doit être conforme à la loi -- pour arriver à vos fins : zones militaires d'entraînement, réserves naturelles, sites archéologiques et par-dessus tout, déclaration de milliers d'hectares comme "terres domaniales" -- mais domaines de quel Etat ? -- Toutes ces méthodes sont utilisées avec succès pour déplacer de

force les Palestiniens et justifier l'interdiction qui leur est faite de se brancher sur le réseau d'adduction d'eau et le réseau de l'électricité.

Bien entendu, ces gestes des Israéliens ne réussissent pas à tous les coups. Ce serait trop beau. Aussi, une fois en passant, peut-être une fois tous les dix ans, un militaire pas trop gradé se retrouve devant un tribunal bidon et, une fois en passant, un plan d'occupation des sols est approuvé pour un village. Ces singularités extraordinaires, soigneusement choisies, détournent utilement l'attention de l'image d'ensemble.

De façon à maintenir l'apparence de la légalité, Israël fait intervenir la procédure pour tout et n'importe quoi : pour alimenter de force des grévistes de la faim, comme ce fut le cas dernièrement à la Haute Cour ; pour approuver ou renouveler machinalement des ordres de détention administrative, ou prolonger le maintien en détention sans jugement de centaines de Palestiniens ; pour démolir la maison de la famille de Palestiniens qui ont perpétré des attentats -- oui, cela aussi est arrivé des centaines de fois, conformément à la procédure et avec le sceau de la Haute Cour. Depuis l'an 2000, plus de 4.400 Palestiniens ont perdu leur maison de cette façon.

Oui, Israël a des avocats, des procureurs et des juges qui sont des professionnels. C'est, bien entendu, un métier hautement professionnel. Nous avons eu suffisamment de temps pour avancer vers une occupation plus parfaite. Mais il n'est pas besoin d'être homme de loi pour reconnaître une injustice. Voyez l'occupation et toute l'apparence de légalité qui l'accompagne, et désignez-la pour ce qu'elle est : un travestissement de légalité sur une violence d'Etat organisée.

Mesdames et Messieurs,

Israël a systématiquement légalisé des violations des droits humains dans les territoires occupés par l'installation de colonies pérennes, des démolitions punitives de maisons, un mécanisme partisan de constructions et de planification, de confiscation de terres palestiniennes et bien, bien plus de choses encore. Le système militaire d'application de la loi -- si on peut l'appeler ainsi -- blanchit des centaines de cas où des Palestiniens ont été tués ou victimes d'abus.

Voici quelques chiffres : Israël a déclaré 20% de la Cisjordanie "terres domaniales" ; Israël autorise "généreusement" les Palestiniens à construire sur la moitié de un pour cent de la zone C, ces 60% de la Cisjordanie placés "temporairement" sous contrôle israélien il y a une génération ; au cours de la dernière décennie, Israël a démoli quelque 1.200 maisons de Cisjordanie, sans tenir compte des démolitions à Jérusalem-Est, rendant de ce fait sans domicile fixe plus de 5.500 personnes, dont la moitié étaient des mineurs ; si on incluait les chiffres de Jérusalem-Est, cela augmenterait ces chiffres de 50% encore. En avril 2016, il y avait environ 7000 Palestiniens dans les prisons israéliennes, dont un quart était détenu pendant le temps nécessaire à la procédure des tribunaux militaires, et environ 10% sont en détention administrative. Dernière série de chiffres : Pour un quart des quelque 740 plaintes déposées par B'Tselem auprès des autorités militaires depuis l'an 2000, aucune enquête n'a été ouverte ; pour une autre moitié, les plaintes ont été finalement classées sans suite ; et dans 25 cas seulement, des mises en examen ont été prononcées. Et tenez-vous bien : pendant ce temps, les autorités militaires ont matériellement perdu toute trace de 44 dossiers -- plus que les 25 cas qui ont été renvoyés devant un tribunal !

Israël insiste sur le fait que tout ceci est légal, aussi bien selon le droit israélien que selon le droit international.

Tel n'est pas le cas.

Mais ceci est de peu d'importance dans les faits pour empêcher Israël de poursuivre sa politique parce que, malheureusement, le droit international est dépourvu de tout mécanisme effectif d'application. Et de cette façon, la politique israélienne est appliquée et promue avec un soutien toujours plus grand de la population israélienne. En dépit d'un large consensus international -- y compris les résolutions passées du Conseil de Sécurité -- sur le fait que les colonies sont illégales, la seule différence que l'on puisse mesurer dans ce domaine, c'est l'augmentation du nombre de colonies, de colons et de Palestiniens qui vivent sous leur ombre portée, en butte aux démolitions, ou au déplacement .

Mesdames et Messieurs,

B'Tselem travaille depuis 27 ans pour enquêter et publier les violations des droits humains dans les territoires occupés, pour analyser et interpréter les données et plaider localement, comme sur un plan international, sur ces problèmes. Nous ne nous prononçons pas pour une solution politique spécifique ; nous combattons les violations des droits humains. En fait, nous mesurons à quel point Israël a utilisé le "processus de paix" lui-même pour gagner du temps -- beaucoup de temps -- puisqu'il établit toujours plus de faits accomplis chez les Palestiniens.

La mission de B'Tselem qui consiste à faire connaître au public israélien les manières dont l'État oppresse les Palestiniens se poursuivra aussi longtemps que durera l'occupation. Nous avons été et resterons toujours implacables dans cette tentative, parce que telle est l'obligation morale qui est à la base de notre engagement. Mais après tant d'années, il nous faut bien tirer certaines conclusions. Les principes moraux seuls ne suffiront pas. Israël ne cessera pas d'être oppresseur simplement en se réveillant un beau matin et en se rendant compte de la brutalité de sa politique. Des décennies de faux prétextes et de vraies peurs, d'intérêts économiques et de dogmes politiques, ont convergé pour empêcher cette éventualité, alors qu'on a donné de trop rares raisons capables d'arracher la conviction.

Et au niveau mondial ?

Il y a six ans et demi, le vice-président des Etats-Unis, Joe BIDEN, a prévenu que "le statu quo n'était pas maintenable". A n'en pas douter, il avait seulement six ans et demi d'avance en énonçant cet avertissement. Le "statu quo" -- ce vecteur des intérêts israéliens qui avance toujours aux dépens des droits des Palestiniens -- s'est révélé non seulement durable mais en fait florissant.

Il y a pratiquement un an, l'Union Européenne s'est lancée dans un "dialogue structuré" de six mois avec Israël, visant à mettre un terme aux démolitions administratives de maisons dans la zone C. Six mois plus tard, le dialogue ne débouchait sur rien et les démolitions étaient plus nombreuses que jamais, et pourtant l'Union Européenne décida, devinez quoi ? : de prolonger le dialogue. Si un nombre sans précédent de démolitions peut aller de pair avec un calendrier sans limite de dialogue international, pourquoi arrêterait-on les démolitions ?

Sans conteste, du point de vue international, l'occupation est maintenable. Elle l'est parce que, jusqu'ici, le monde a refusé de passer à l'action effective.

Les dernières années ont rendu ce phénomène encore plus douloureux. Le projet à long terme d'Israël de maximaliser les profits qu'il tire de la terre palestinienne en minimisant l'inconvénient de la présence des Palestiniens est devenu encore plus palpable que jamais auparavant. Ne serait-ce qu'en passant une demi-journée en Cisjordanie, on se rend compte de la pérennité de l'entreprise que les gouvernements israéliens, qu'ils soient de droite, du centre et de gauche, y ont mise en œuvre depuis 1967. De la même façon, des officiels israéliens à la retraite l'ont dit ouvertement.

Tout dernièrement ce fut dit tout à fait simplement par un ancien commandant du Commandement Central qui a déclaré : "L'armée est là parce que l'Etat n'a aucune intention de partir." Mais maintenant que les chefs israéliens qui sont actuellement au pouvoir, depuis le Premier ministre jusqu'au bas de l'échelle, ont cessé de faire semblant en temps réel, et l'ont reconnu sans détour -- avec un tel niveau de clarté officielle --, il semblait que certainement, finalement, il y aurait des implications. Etait-il naïf d'avoir cette espérance ?

Peut-être. Alors qu'une clarté sans précédent dans le langage des Israéliens a rétréci le gouffre entre ce que font les Israéliens et la rhétorique creuse sur les négociations et la diplomatie, la réponse mondiale a été, eh bien ! encore une fois un nouveau rapport. Les démolitions se sont multipliées, faisant de 2016 la pire année enregistrée dans ce domaine. Je me sens obligé de vous demander : Combien de maisons palestiniennes supplémentaires doivent être passées au bulldozer avant que l'on comprenne que les paroles qui ne sont pas confirmées par des actes ne font rien d'autre qu'indiquer à Israël qu'il peut continuer ?

Mesdames et Messieurs,

La concrétisation des droits humains n'a pas besoin d'attendre plus longtemps. Les Palestiniens ont droit à la vie et à la dignité, ont le droit de déterminer leur propre avenir. Ces droits ont été retardés beaucoup trop longtemps. Et retarder la justice, c'est nier la justice.

Comme Martin Luther King nous l'a enseigné : "Nous savons d'expérience douloureuse que la liberté n'est jamais volontairement octroyée par l'opresseur". Aussi la réalité à laquelle la communauté internationale est confrontée est celle-ci : l'absence d'action non seulement donne à l'opresseur la possibilité de continuer sans avoir à trop souffrir des répercussions, mais encore octroie à l'opresseur le pouvoir de décider quand viendra le moment opportun pour commencer à envisager des alternatives. "Attendez" demande Israël, "Maintenant n'est pas le bon moment". Mais "Attendez" a presque toujours signifié "Jamais", répond Martin Luther King. "C'est toujours le bon moment pour faire ce qui est juste." Et ce moment, c'est maintenant : le moment, à la fin des fins, de passer à l'action. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies n'a pas seulement le pouvoir : vous avez une responsabilité morale -- et une réelle occasion -- d'agir avec un sentiment d'urgence, avant d'atteindre la date symbolique de juin 2017 et que ne commence la seconde moitié de ce premier siècle, d'adresser au monde, aux Israéliens et aux Palestiniens, un message clair, appuyé par l'action internationale : Israël ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Vous ne pouvez pas occuper un peuple pendant cinquante ans et vous appeler une démocratie. Vous ne pouvez pas violer les droits de millions de gens et demander des avantages au niveau international, justifiés par des paroles creuses d'engagement à des valeurs partagées de droits humains.

Israël est un pays souverain, établi selon la légitimité internationale conférée par une décision historique de cette institution-même en 1947. Je suis citoyen de ce pays. C'est ma patrie. Pendant la plus grande partie de l'existence de mon pays, le monde l'a autorisé à occuper un autre peuple. J'ai vécu ma vie entière, chaque jour de ma vie, avec cette réalité. Des millions d'Israéliens et de Palestiniens ne connaissent pas d'autre réalité. Nous avons besoin de votre aide. Cinquante ans d'occupation "temporaire", c'est trop long pour que ne serait-ce qu'une seule personne sur notre planète accepte un tel oxymore. Les droits des Palestiniens doivent être traduits dans les faits. L'occupation doit cesser. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies doit agir. Et le moment d'agir, c'est maintenant.

Traduit de l'anglais par Philippe DAUMAS.